



Examen professionnel fédéral de spécialiste en sécurité du travail et en protection de la santé

Eduard Brunner / Rodolphe Vuille
le 7 novembre 2013



Objectifs de l'examen professionnel fédéral

1. Les inspecteurs/trices doivent être titulaires d'un diplôme reconnu
2. Les inspecteurs/trices et les représentants en entreprise (CS) doivent pouvoir communiquer d'égal à égal



Evolution de la formation des IT

- Cours Suva (OPA)
- MAS S+T
- Cours OFIAMT (droit, temps de travail)
- Cours CFST
- Cours SECO (LTr)
- CAS S+T



Evolution du contexte

1. L'AIPT a souhaité la création d'un diplôme reconnu pour les IT
2. Les CS doivent bénéficier de possibilités analogues
3. Les cours CFST doivent être intégrés au système de formation suisse



Projet de formation d'inspecteur/trice du travail

- Phase 1 (2011): Profil des compétences de l'inspecteur/trice du travail, séminaire avec 14 IT, un accompagnement spécialisé externe, consultation 1
- Phase 2 (2012): Positionnement comme examen professionnel fédéral - consultation 2
- Phase 3 (2013): Règlement d'examen et guide - consultation 3



Projet de formation des IT (2)

- Informations sur l'avancement du projet à l'occasion des séances de la CFST du 07.07.11 à Schaan (FL) et du 05.07.12 à Lausanne
- 18/06/2013: CFST et SUVA sollicitées pour rejoindre les organismes responsables
- Séance CFST du 11/07/2013: La CFST (décision) et la SUVA (annonce) rejoignent l'organisme responsable



Projet de formation des IT (3)

- Le projet de formation des IT (AIPT; SECO, AOST) s'est terminé le 04/09/2013
- Préparatifs pour la fondation de l'organisme responsable avec la CFST, l'AIPT, le SECO, la SUVA, l'AOST (statuts représentations, bureau CN)



Quelles suites?

1. Fondation de l'organisation faîtière 07.11.13
2. Analyse des activités dans l'exécution LAA, compléter le profil des compétences
3. Règlement d'examen + guide du brevet de spécialiste ST+PS
4. Organisation et tenue des examens
5. Nombreux spécialistes reconnus en sécurité du travail et protection de la santé en Suisse